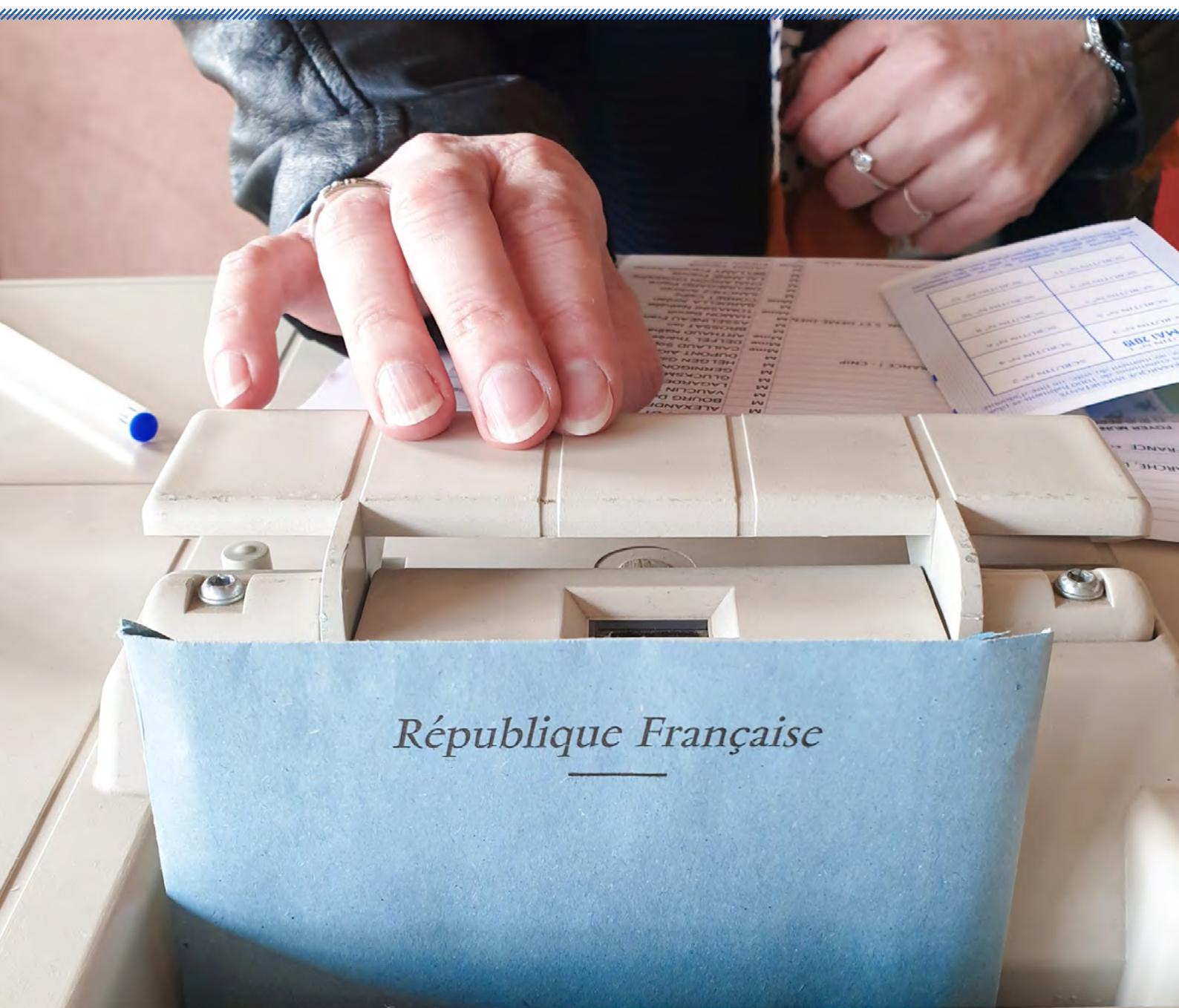


Ville de  magazine municipal #89
Villers-Semeuse



ÉLECTIONS ÉLECTORALES

nouveau lieu de votes

DOSSIER | « CHANGEMENT DE SITE POUR LES BUREAUX DE VOTE »,
du mag Pages 8 et 9

DANS LE RÉTRO



QQ Remise de récompense aux bacheliers villersois,
27 août 2021.



QQ Cérémonie de bienvenue aux nouveaux villersois,
27 août 2021.



QQ Visite de rentrée scolaire dans les écoles villeroises,
2 septembre 2021.



QQ Visite de rentrée scolaire dans les écoles villeroises,
2 septembre 2021.



QQ Visite de rentrée scolaire dans les écoles villeroises,
2 septembre 2021.



QQ Visite de rentrée scolaire dans les écoles villeroises,
2 septembre 2021.



QQ Eco-pâturage au Complexe Sportif Roger Marche,
2 septembre 2021.



QQ Don de 4000 masques pour enfants de la Fédération
du BTP des Ardennes, 3 septembre 2021.



Après un été studieux, une rentrée dynamique.



Jérémie Dupuy,

Maire de Villers-Semeuse

Conseiller Départemental

Vice-Président d'Ardenne Métropole

Jérémie DUPUY

@jeremydupuy_

www.jeremydupuy.fr

maire@villers-semeuse.fr

Restez connecté avec

Ville de Villers-Semeuse

@villerssemeuse

www.villers-semeuse.fr

Villers Semeuse sur iOS et Android

mairie@villers-semeuse.fr

Magazine municipal de la ville de
Villers-Semeuse n°89

Directeur de publication :

Jérémie Dupuy

Conception et réalisation

graphique : Ludivine Canon,

Service communication

Couverture : Elections

Crédit photos : Ludivine Canon,

Alexis Duavelle, A.L.S.H., Evasion,
K-AMADADO, Pic et Peint

Tirage : 1 800 exemplaires
par la Sopac Reprographie

Ne peut être vendu.

Mairie de Villers-Semeuse

11 rue Ferdinand Buisson

08000 Villers-Semeuse

Tél. : 03 24 33 77 20

La période estivale est toujours un moment important pour une collectivité. L'entretien des espaces verts occupe beaucoup nos agents en charge de cette tâche, d'autant plus cette année avec la météo pluvieuse. Ils ont été heureusement épaulés par de valeureux moutons pour la joie des petits et des grands, dans le cadre d'une politique active de développement durable au cœur de notre commune. Notre qualité de vie est essentielle et nous devons tous en être acteurs.

Vous trouverez dans ce magazine des sujets sur cette thématique d'avenir dans laquelle notre commune s'engage pleinement avec vous comme la collecte du verre, la qualité de l'eau ou encore l'arrivée de composteurs collectifs. Le développement durable est un axe prioritaire de notre politique municipale car elle concerne toute la population. Chacun peut y contribuer à sa manière.

La culture et le patrimoine ne sont pas en reste. Les animations avec les conc'air d'été ont été une réussite pour la seconde année consécutive. Un public nombreux, une ambiance détendue et rassurante avec des sons entraînants ont rythmé la cour de notre médiathèque en juillet et en août.

Le parcours « street art » se poursuit dans les rues et espaces de notre ville. Ces œuvres artistiques nous forgent petit à petit, une identité et permettent de faire connaître Villers-Semeuse positivement à l'extérieur.

Les travaux se sont également poursuivis avec le chantier de la rue Jules FERRY qui permet, aujourd'hui, à nos enfants de se rendre en toute sécurité au collège en mettant en avant les mobilités douces. Plus généralement de nombreux travaux dans les écoles de la commune ont été réalisés par nos agents que je tiens, particulièrement, à féliciter. L'insécurité routière reste un fléau comme dans de nombreuses communes. Nous y travaillons en aménageant les chaussées avec des stationnements pour « casser » la vitesse dès que cela est possible.

L'ALSH de juillet a été une belle réussite qui augure des programmes ambitieux et dynamiques pour les mercredis et les petites vacances scolaires à venir.

Un changement majeur concernant les bureaux de vote : à partir de 2022, un seul lieu, le COSEC, où seront réunis les 3 bureaux.

SOMMAIRE //

PAGES 4 ET 5
INFO'S

PAGES 6 ET 7
TRAVAUX

PAGES 8 ET 9
DOSSIER DU MAG'
CHANGEMENT DE
LIEU DE VOTES

PAGES 10 ET 11
MÉDIATHÈQUE

PAGE 12
SCOLAIRE

PAGE 13
PÉRISCOLAIRE

PAGE 14
ASSOCIATIONS

PAGE 15
VALODÉA

PAGE 16
RESTEZ CONNECTÉS
AVEC LA VILLE DE
VILLERS-SEMEUSE

ARRIVÉE DE NATHALIE DRUMEL

En raison de son élection en tant que Présidente de l'association Evasion, Séverine Ponsard a démissionné de son mandat de conseillère municipale. Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie Drumel, qui va la remplacer au sein de notre conseil municipal. Educatrice spécialisée à EDPAMS Jacques Sourdille site IME de Montcy-Notre-Dame, elle rejoindra la commission animation. Nathalie Drumel a pris ses fonctions lors de la dernière réunion du conseil municipal. Nous souhaitons à Séverine Ponsard une pleine réussite dans sa nouvelle fonction de présidente d'association.



CHATS ERRANTS

Nous vous remercions de ne plus nourrir les chats errants dans la commune. Cela entraîne des nuisances pour les différents riverains. Des foyers de reproductions se développent également, deviennent incontrôlables et nécessitent des campagnes de stérilisation plus importantes au frais de la collectivité.



COLLECTE DU VERRE

Pour notre planète et notre ville, il est primordial de réduire les déchets qui vont à l'enfouissement. Notre commune s'inscrit dans la démarche lancée par Ardenne Métropole : JETONS MOINS, TRIONS CE QU'IL RESTE. Les actions à mener au quotidien :



Composter



Trier les déchets recyclables



Recycler le verre



Utiliser le STOP PUB



Boire l'eau du robinet



Adopter des poules



Utiliser les couches lavables

Notre commune doit fournir un effort supplémentaire sur le tri du verre.



Le verre est une matière qui se recycle à l'infini ! Les déchets en verre sont à déposer dans les conteneurs spécifiques disponibles dans la commune. Ils sont ensuite collectés et traités par Ardenne Métropole. C'est un travail collectif des habitants que nous souhaitons valoriser, en poursuivant nos efforts pour collecter plus et mieux.

Données au 1^{er} septembre 2021 pour Villers-Semeuse :

Tonnages cumulés collectés depuis le 1^{er} janvier 2021

77,04

Projection annuelle en Tonnes par commune par an (sur la base des tonnages collectés de janvier à août)

132,07

Projection annuelle en Kg/an/habitant

36,97

Année 2020
Tonnage global Kg/an/habitant

111,29

31,16*

Année 2019
Tonnage global Kg/an/habitant

125,44

35,12

Année 2018
Tonnage global Kg/an/habitant

115,13

32,23

Les Villersois, de bons trieurs des déchets et surtout pour le recyclage du verre au sein d'Ardenne Métropole avec une amélioration constante comme en témoigne les données transmises par le service des déchets. Continuons ensemble !

* année avec plusieurs confinements

Quels contenants collectés ?



bouteilles, pots, bocaux, flacons en verre



Pourquoi trier les contenants en verre ?

Les enjeux du recyclage de ce matériau sont importants :

- au niveau environnemental, les bénéfices sont multiples : économie de matières premières (sable, calcaire), d'eau, d'énergie, limitation de l'impact sur l'effet de serre.
- le verre est recyclable à 100% et à l'infini. C'est un matériau idéal ! Vos bouteilles et pots, une fois broyés et fondus, donneront de nouveaux emballages dans les rayons des supermarchés.
- un dernier élément à ne pas négliger : lorsque vous jetez le verre dans le bac d'ordures ménagères, non seulement il n'est pas recyclé, mais vous augmentez les tonnages incinérés et en conséquence, le coût du traitement des déchets.

Quels contenants interdits ?
vaiselle, porcelaine, vitres, bouchons, capsules, couvercles

Notre objectif : 100% de bennes enterrées en 2026 !

4 bennes à verre classiques

- Intersection rue Jean-Baptiste Clément et chemin de Lignicourt
- Rue Jules Guesde (arrière de la salle des fêtes)
- Rue des pêcheurs
- Rue du Docteur L'Hoste

Où les déposer ?

6 bennes à verre enterrées

- Intersection avenue du Gros Caillou et rue Camille Didier
- 12 avenue du Gros Caillou
- Rue de la Charmille
- Stand de tir, anciens coopérateurs, rue Roger Gaignot
- Stade Roger Marche, avenue Jean Jaurès
- Rue Gambetta (bas de la rue)

QUELLE EAU BUVÉZ-VOUS ?

BILAN 2020 DE LA QUALITE DE L'EAU

www.grand-est.ars.sante.fr



Qui contrôle votre eau ?

Les Délégations Territoriales de l'Agence Régionale de Santé Grand Est sont chargées du contrôle sanitaire des eaux d'alimentation. L'eau du robinet doit satisfaire à des exigences de qualité fixées par le Code de la Santé Publique.

En 2020, le contrôle sanitaire dans le département des Ardennes a donné lieu à **2774** prélevements portant sur de nombreux paramètres. Les prélevements pris en compte sont ceux réalisés sur l'eau en sortie de station de traitement et sur l'eau distribuée.

Leurs résultats sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers.

Des gestes simples !

- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.
- Dans les habitations anciennes équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
- Si la couleur ou la saveur de l'eau distribuée change, signalez-le à votre distributeur.

COLLECTIVITE GESTIONNAIRE DU RESEAU D'EAU : COMMUNE DE VILLERS SEMEUSE

1 ORIGINE DE VOTRE EAU



L'eau que vous consommez provient de l'unité de distribution de **VILLERS SEMEUSE**. La gestion de la distribution de l'eau est réalisée en **régie par la communauté d'agglomération ARDENNE MÉTROPOLE**.

L'eau distribuée provient d'une ressource souterraine bénéficiant de périodes de protection, et subit un traitement de désinfection.

2 LES PARAMETRES ESSENTIELS DE VOTRE EAU

Bactériologique

Les normes ? Présence de micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux. Absence exigée.

Nombre de mesures : 9
Nombre d'analyses non conformes : 0

Eau de bonne qualité bactériologique

Nitrates

Les normes ? Éléments chimiques provenant principalement des activités agricoles, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 mg/l.

Teneur moyenne : 12 mg/l

Eau de bonne qualité pour le paramètre nitrate

Pesticides

Les normes ? Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l par substances ou 0,5 µg/l pour la somme des molécules.

Résultats des mesures :

Présence de pesticides dont la teneur respecte la norme de 0,1 µg/l

Eau conforme

Dureté

Les normes ? Eau dure au-delà de 30°F et eau douce en dessous de 15°F. Ce paramètre n'a pas d'effets directs sur la santé. Mais une eau douce peut se charger en métaux au contact de canalisations en plomb.

Valeur : 22,7 °F

Eau de dureté moyenne

Fluor

Les normes ? Présence d'oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 mg/l.

Teneur moyenne : 0 mg/l

Teneur faible en fluor.

Autres paramètres

3 AVIS SANITAIRE GLOBAL :



Eau de bonne qualité.

travaux

RÉVISION DU PLU

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation sur le territoire. Il permet à chaque commune d'actualiser les défis environnementaux et les enjeux de l'urbanisation auxquels elle doit faire face. Il définit les règles applicables en matière d'usage des sols, de volumétrie et d'implantation des constructions, de stationnement ou encore de transports. Ce document important organise le développement de la commune en fixant des règles d'urbanisme et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer rigoureusement les projets urbains, leurs styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable. Cet ensemble de plans et de pièces écrites tel que son règlement sert notamment aux municipalités, aux différents constructeurs et acteurs urbains, aux architectes mais aussi aux citoyens lorsqu'ils sont en demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux.

Le PLU de VILLERS-SEMEUSE a été approuvé le 25 novembre 1994 (document alors appelé Plan d'Occupation des Sols (POS)), révisé le 4 février 2009 puis le 17 janvier 2013. Il a également fait l'objet d'une modification en 2019 et une révision générale est en cours. En effet, ce document doit être adapté en fonction des nombreuses évolutions législatives et réglementaires intervenues ces dix dernières années et pour intégrer le développement durable au cœur de la planification. De plus, il doit permettre la réalisation de plusieurs projets portés par la collectivité. Le projet en cours est élaboré au sein du conseil municipal. **Un registre est à disposition en mairie pour recueillir les observations du public dans le cadre de cette procédure, et une permanence spéciale « révision du PLU » aura lieu prochainement.**

RUE JULES FERRY

La rue Jules Ferry a fait peau neuve cet été aux abords du collège Jules Leroux. Un double nouvel aménagement pour garantir :

- Un nombre de places suffisant pour les parents et riverains avec la création d'un parking sécurisé intérieur pour les professeurs et personnel du collège.
- La sécurité des élèves à leur arrivée au collège : agencement d'un sens unique de circulation pour les automobilistes, une piste cyclable protégée, des passages piétons identifiables permettant de traverser en sécurité.

Ces travaux ont débuté en juin par la création du parking intérieur afin de ne pas gêner l'accès à l'établissement pour les élèves et le personnel de l'établissement. Une pause a été réalisée durant les épreuves du Diplôme National du Brevet pour que les 3ème puissent effectuer leurs épreuves dans les meilleures conditions. Les travaux de voirie et de marquage au sol ont clôturé en partie le chantier le mardi 31 août 2021. La signalétique verticale a été installée mi-septembre 2021 en raison de problèmes d'approvisionnement de matériaux.

- **Projet subventionné à hauteur de 80 000€ dans le cadre de l'opération France Relance - Ville : 327 804€ - Montant des travaux : 407 804€**
- **Durée des travaux : 3 mois**
- **Maitre d'ouvrage : Villers-Semeuse • Maitre d'œuvre : V.R.D. Conseil**
- **Lot n°1 : Voirie - Réseaux - Divers : COLAS • Lot n°2 : Eclairage : Bouygues**
- **Coordonnateur SPS : Agence Stéphane Colombet**

EN IMAGES



LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ DANS LA VILLE

réalisés en régie par les agents des services techniques



Désherbage et nettoyage des rues



Taille des haies et buisson



Création de place de stationnement à côté de la Fringale sur la zone commerciale



Réfection des murets au terrain de tennis couvert



Réfection de la signalisation au sol dans la commune

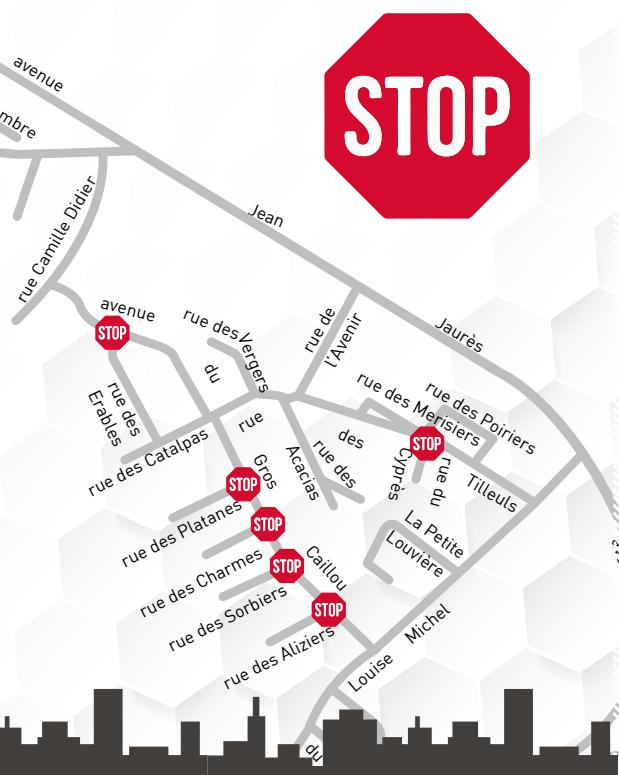
D'autres travaux «non visibles» ont été réalisés pendant l'été par nos agents dans les locaux communaux : plomberie, entretien des locaux, menuiseries, entretien et désherbage du cimetière, ramassage des poubelles de rues, maintenance du matériel etc...

PANNEAUX STOP – LOTISSEMENT DU GROS CAILLOU ET AVENUE JEAN JAURES

Répondant à une forte demande des riverains concernant la vitesse excessive des automobilistes dans le lotissement du Gros Caillou et dans le bas de l'avenue Jean Jaurès, des panneaux STOP ont été installés dans plusieurs rues afin de réguler la vitesse et sécuriser la vie du lotissement. Le marquage du STOP par les automobilistes permet de réduire nettement la vitesse en s'arrêtant au niveau de l'obligation. L'automobiliste est alors plus vigilant sur l'environnement qui l'entoure : le passage piétons, les jeux des enfants sur les trottoirs, les autres véhicules circulant autour de lui.

Arrêtés n°2021-038 – 2021-039 – 2021-040

- 2 panneaux rue des Tilleuls à son intersection avec la rue des Cyprès au niveau des 9 et 10 rue des Tilleuls – sur les deux voies de circulation
 - 1 panneau avenue du Gros Caillou à son intersection avec la rue des Aliziers – au niveau du 2 rue des Aliziers – sur une voie de circulation
 - 1 panneau avenue du Gros Caillou à son intersection avec la rue des Sorbiers – au niveau du 14 avenue du Gros Caillou – sur une voie de circulation
 - 1 panneau avenue du Gros Caillou à son intersection avec la rue des Erables
 - 2 panneaux avenue du Gros Caillou à son intersection avec la rue des Platanes – au niveau des 15 et 26 avenue du Gros Caillou – sur les deux voies de circulation
 - 2 panneaux avenue du Gros Caillou à son intersection avec la rue des Charmes – au niveau du 9 et 20 avenue du Gros Caillou – sur les deux voies de circulation
 - 2 panneaux avenue Jean Jaurès à son intersection avec la rue Jean Baptiste Lefort – sur les deux voies de circulation



POURQUOI ?

Nous avons été sollicités par les services de la Préfecture des Ardennes pour simplifier nos bureaux de vote avec un seuil relevé d'inscrits par bureau afin de nous mettre en conformité avec la législation électorale. Nous avions proposé, à l'origine, le regroupement de nos 3 bureaux de vote dans 2 bureaux. Or, légalement, cela n'est pas réglementaire au regard du nombre d'inscrits dans chaque bureau qui serait trop faible.

PROPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ

Après réflexion et travail des élus et des services, nous avons proposé **un lieu unique**, le même pour tous, mais à l'intérieur, une répartition en 3 bureaux correspondant aux 3 quartiers actuels. Concrètement, avant les élections de 2022, de nouvelles cartes d'électeurs, précisant le numéro de bureau de vote, seront envoyées à chaque habitant inscrit sur les listes électorales.

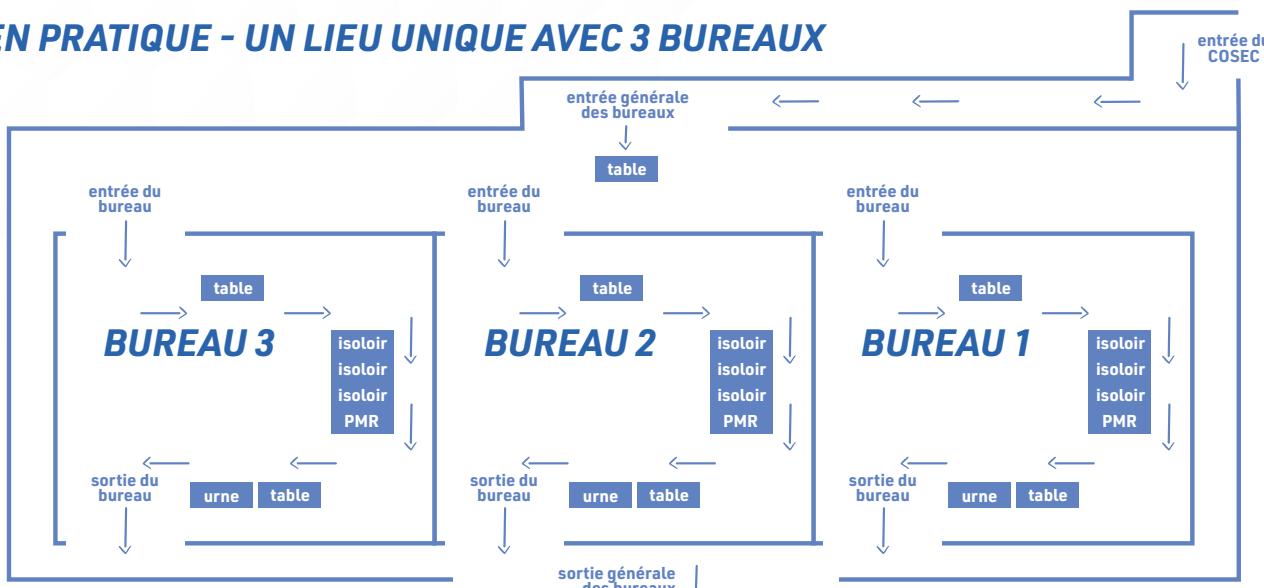
QUELS AVANTAGES ?

- Permettre aux bâtiments scolaires de ne plus être mobilisés et perturbés avec la mise en place et le rangement du matériel de vote les vendredis et lundis.
- Eviter de se tromper de bureau de vote pour les électeurs.
- Anticiper la création d'un regroupement scolaire et la privatisation des bâtiments actuels dans l'avenir.
- Avoir un bâtiment 100% accessible.

QUELLES NOUVEAUTÉS ?

Les élus du conseil municipal tiennent à ce que chaque citoyen puisse exercer le plus simplement et facilement possible son droit de vote, c'est pourquoi, nous mettrons en place un système de **navettes gratuites** à destination des **personnes à mobilité réduite** et des **personnes âgées**. Ce service aura pour but de faciliter l'exercice de la démocratie pour **tous**.

EN PRATIQUE - UN LIEU UNIQUE AVEC 3 BUREAUX



BUREAU 1 ZONE 1

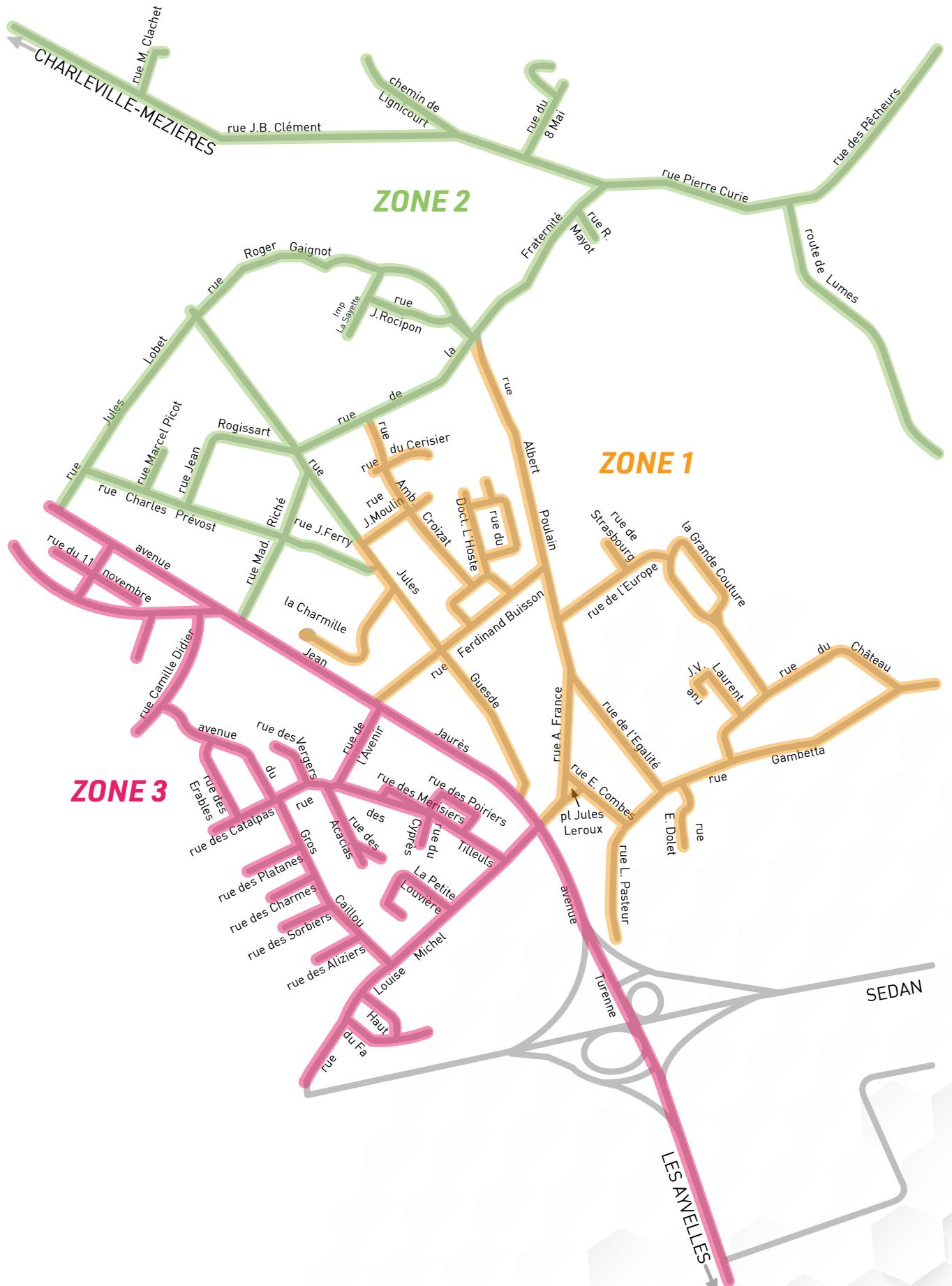
Lotissement La Charmille
Lotissement La Grande Couture
Place Jules Leroux
Rue Albert Poulain
Rue Ambroise Croizat
Rue Anatole France
Rue de l'Égalité
Rue de l'Europe
Rue de Strasbourg
Rue du Cerisier
Rue du Château
Rue du Docteur l'Hoste
Rue Émile Combès
Rue Étienne Dolet
Rue Ferdinand Buisson
Rue Jean Moulin
Rue Jean-Vivien Laurent
Rue Jules Guesde (partie comprise entre la rue Jean Moulin et l'avenue Jean Jaurès)
Rue Léon Gambetta
Rue Louis Pasteur

BUREAU 2 ZONE 2

Chemin de Lignicourt
Impasse La Sayette
Route de Lumes
Rue Charles Prévost
Rue de la Fraternité
Rue des Pêcheurs
Rue du Huit Mai
Rue Jean Rogissart
Rue Jean-Baptiste Clément
Rue Jules Ferry
Rue Jules Guesde (partie comprise entre la rue Jules Lobet et la rue Jean Moulin)
Rue Jules Lobet
Rue Jules Rocipon
Rue Madeleine Riché
Rue Marcel Clachet
Rue Marcel Picot
Rue Pierre Curie
Rue Roger Gaignot
Rue Roger Mayot

BUREAU 3 ZONE 3

Avenue Jean Jaurès
Avenue de Turenne
Avenue du Gros Caillou
Lotissement La Petite Louvière
Lotissement Les Hauts du Fâ
Route Nationale
Rue Camille Didier
Rue de l'Avenir
Rue des Acacias
Rue des Aliziers
Rue des Catalpas
Rue des Charmes
Rue des Érables
Rue des Merisiers
Rue des Platanes
Rue des Poiriers
Rue des Sorbiers
Rue des Tilleuls
Rue des Vergers
Rue du Cyprès
Rue du Onze Novembre
Rue Gisèle Halimi
Rue Louise Michel
Rue Simone de Beauvoir



PROCHAINES ÉLECTIONS



► Élections présidentielles les **10 et 24 avril 2022**
je vote pour élire le Président de la République



Inscription sur les listes électorales avant le vendredi **4 mars 2022** pour voter aux élections présidentielles



► Élections législatives les **12 et 19 juin 2022**
je vote pour élire un député



Inscription sur les listes électorales avant le vendredi **6 mai 2022** pour voter aux élections législatives

médiathèque

« CONC' AIR D'ÉTÉ » 2ÈME ÉDITION

Voilà maintenant 3 ans que nous vous proposons de conclure l'été avec un concert pour le moins atypique, autour du feu de camp. L'idée : **réunir des musiciens** qui ne se connaissent pas pour la plupart et les faire jouer ensemble en duo, trio etc, le temps d'une soirée, autour d'un véritable feu de camp.

Pour cette saison 2021, une **tente nomade** a été installée pour un bon bout de temps dans la cour ! Le lieu a été embellie grâce à l'œuvre d'une artiste vouzinoise, **Cynthia Dormeyer**. Du 9 juillet au 20 août, nous vous avons accueillis dans cet espace, transformé pour l'occasion en salle de spectacle à ciel -presque- ouvert. Le choix s'est porté sur des groupes et artistes locaux, possédant chacun leur propre style, permettant ainsi à certains de découvrir des univers différents et à d'autres de se faire plaisir en réécoulant des morceaux qu'ils connaissaient déjà.

Nous adressons un immense merci à tous les musiciens, aux services techniques, aux élus qui ont soutenu cette saison ainsi qu'aux bénévoles pour leur aide et surtout à vous, auditeurs, de vous être montrés si nombreux lors de ces soirées. Grâce à vous, la vie a repris pour de nombreux musiciens qui ne s'étaient pas produits depuis longtemps devant un public.

Des **moments intenses** de partage, de joie, de bonheur et de simplicité ont été vécus, assis et attentifs, devant des passionnés transmettant leur amour de la musique dans un cadre agréable à l'ambiance douce et confortable. Ce moment musical estival a pour vocation de perdurer car il nous semble primordial de toujours pouvoir vous proposer l'**accès à l'art et à la culture**, sous toutes ses formes possibles, de la manière la plus simple, à quelques rues de chez vous, dans votre médiathèque.

Nous vous attendrons nombreux l'année prochaine pour une **nouvelle saison** remplie de regards amusés, de sourires, d'applaudissements, de crissements de pattes de chaises, de partages et d'échanges. Vous pouvez compter sur notre équipe qui fera le maximum pour faire rayonner la culture sur notre territoire et pour vous faire plaisir, bien entendu.



Didier Brion



Vincent B.

Votre médiathécaire, Maxime ☺



Gospel Time



One for U2



Mawhot Brass



Mighty Tsar



Concert feu de camp

PARCOURS DE STREET ART : FRESQUE N°2

Après le pélican de la salle des fêtes, le mur intérieur de la cour de la médiathèque accueille la 2^e fresque du parcours street art. Elle mesure plus de 7 m de long. De jolies fleurs et une grenouille viennent égayer les lieux, en référence du jardin partagé nouvellement installé.

L'idée de ce parcours est née de la rencontre entre **Cynthia Dormeyer**, jeune infographiste-peintre professionnelle, et Monsieur le Maire, qui avait découvert le parcours de fresque, réalisé dans la ville de Vouziers. Ses œuvres ont séduit la municipalité tant par **leur concept** que par les **messages positifs** qu'elles diffusent à travers elles. L'utilisation de produits les moins nuisibles pour l'environnement, telle que de la peinture aérosol acrylique à base d'eau ou de la peinture associée à des pigments du Moulin d'Ecordal, était une des conditions pour leur réalisation.

L'aventure a débuté par la création d'une fresque sur un mur de la salle des fêtes et s'est poursuivie cette année avec la réalisation d'une autre sur le mur intérieur de la médiathèque, en lien avec la culture de l'esprit propre à ce lieu et celle de la terre du jardin partagé. L'idée a consisté à mêler les livres, la poésie, les arts et la nature. Un clin d'œil dans cette réalisation fait référence au nom du jardin partagé, « Les arts d'Eden », que les visiteurs sont invités à découvrir.

Un troisième lieu a également été choisi dans la rue Pierre Curie, à proximité de l'école Semeuse, sur un support inédit : des **panneaux de signalisation réformés ou endommagés** donnés généreusement par la commune de Les Ayvelles que nous remercions une nouvelle fois. L'objectif de cette troisième étape : **diffuser des messages positifs à l'attention des élèves**. Ce parcours se poursuivra en 2022 ou 2023 dans la commune.



LAGENDA

Vendredi **22 octobre** à 20h00 : Soirée poésie et musique « **Hommage à Gaston Couté et Pierre Mac Orlan** » par Frédérique - **gratuit**.

Vendredi **29 octobre** à 20h00 : « **Tour de chant autour de Brassens** » pour les 100 ans de sa naissance par Bruno Pia et d'autres invités - **gratuit**.

Vendredi **19 novembre** à 19h00 : **Rencontre d'auteur avec Serge Joncour**, prix Femina 2020 avec « **Nature humaine** », en partenariat avec le Festival interbilly « **Au fil des Airs** » et la Bibliothèque départementale - **gratuit**.

CONTACTEZ-NOUS

9 rue Gambetta – 08000 Villers-Semeuse
(à côté de l'Eglise Saint-Pierre)
03 24 37 30 15 mediatheque@villers-semeuse.fr
[Facebook](#) Médiathèque de Villers-Semeuse

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 9h00 à 12h00
- Dimanche et lundi : fermé

scolaire

RENTRÉE SCOLAIRE - SEPTEMBRE 2021

318 enfants fréquentent les écoles Villersoises.

101  en maternelle

50 École Le Plateau & 33 École Le Charme
& 18 École Semeuse

217  en primaire

119 École Le Plateau & 81 École Le Charme
& 17 École Semeuse (du CP au CE2)

DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE LE PLATEAU ET LE CHARME

Mme Blandine COCU
Professeure des écoles
décharge de Mme Probst
pour la classe de CM2

Auparavant Professeure des écoles en
décharge (MS/GS à l'école Wautelet et
CE1 aux Haybions)



Mme Marie-Anne LETERME SAYART
Professeure des écoles
pour la classe de CE2

Auparavant Professeure des écoles
(CE2 à Vouziers)

Mme Anne-Lyse GILLET
Professeure des écoles
pour la classe de CP
remplaçante de Mme Crétion-Brice



Auparavant Professeure des écoles
remplaçante (CP à Boulzicourt et
renfort école Le Plateau)

Mme Agathe IWANCZUK
Professeure des écoles
décharge de Mme Mestre
pour la classe de CM2

Auparavant Professeure des écoles
(CM1 à Lyon (69))

LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES

réalisés en régie par les agents des services techniques



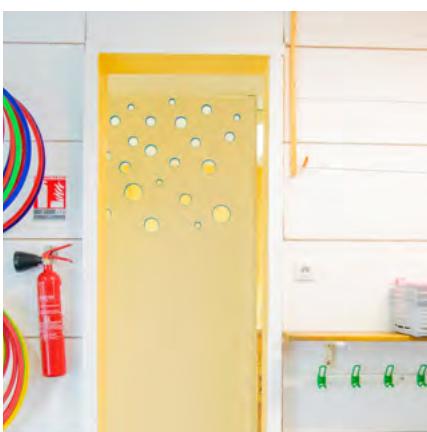
Création de jeux au sol dans la cour de l'école Le Plateau



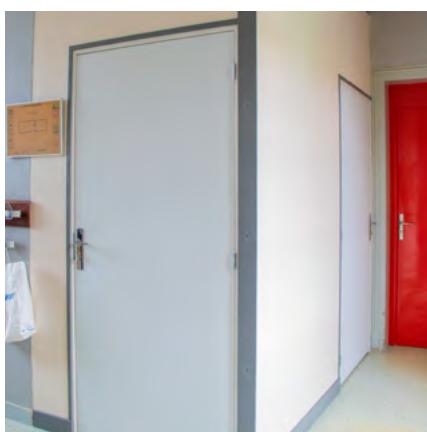
Peinture du hall d'entrée de la classe de Mme Contessa à l'école Semeuse



Pose de barrières pour sécuriser les escaliers de la cour de l'école Le Plateau



Création et installation d'une paroi de confidentialité dans les toilettes de l'école maternelle Le Charme



Création d'un placard de rangement pour une enseignante de l'école Le Plateau et l'agent d'entretien

EN IMAGES

De nombreux petits travaux sont réalisés par les agents durant les petites vacances scolaires et en dehors des heures de cours permettant de réaliser les travaux tout au long de l'année.

périscolaire

RAPPEL INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE

À partir du jeudi 2 septembre 2021 jusqu'au mercredi 27 octobre 2021 à 17h00 : je peux réserver la restauration scolaire, le périscolaire du mercredi et la garderie du lundi 8 novembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021.



ATTENTION : le mercredi 27 octobre 2021 à 17h00 : les réservations du lundi 8 novembre 2021 au vendredi 17 décembre 2021 seront retirées. Il ne sera donc plus possible de réserver pour cette période.

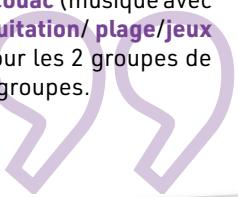
Les réservations pour la restauration scolaire, le périscolaire du mercredi et la garderie pour le reste de l'année scolaire à partir du lundi 3 janvier 2022 seront disponibles en fin d'année.

Pour toutes questions ou problème de réservations, contactez directement Mme Tonglet, Directrice du pôle périscolaire, au 03 24 26 55 70 ou à alsh@villers-semeuse.fr

L.A.L.S.H. DE CET ÉTÉ

4 semaines d'activités cet été à l'A.L.S.H. pour le plus grand bonheur des enfants : **piscine**, stage de **canoë**, sortie au **LABYMAIS** dans l'Aisne pour tous les groupes, activités **pêche** pour tous les groupes, intervention **Bricacouac** (musique avec des ustensiles du quotidien), on décamp' : 3 jours dans une auberge dans l'Aube pour 12 « grands » : **équitation/ plage/jeux gonflables** sur le lac, atelier **montage / jeu d'acteurs** d'un mini film avec un professionnel parisien pour les 2 groupes de grands, **tennis de table** avec les intervenants du Comité des Ardennes du Tennis de Table pour tous les groupes.

Également chaque jour : **activités manuelles et sportives** avec les animateurs pour chaque groupe.



associations

K-AMADA-DO

KARATÉ
à Villers - Semeuse

KARATÉ
CONTACT
DÉFENSE-TRAINING
MIX

Renseignements :
José au
06 08 31 05 96

VILLERS-SEMEUSE

Merci à nos partenaires

DECATHLON
LA PATELERIE
TAXI TURQUOISE
instant gourmand

la parole aux assoc

EVASION - Changement de présidence : Mme Séverine Ponsard remplace Mme Sylvie Donkerque

Après 35 ans au sein de l'association, tout d'abord comme danseuse, animatrice, trésorière et enfin présidente, Sylvie DONKERQUE a souhaité passer la main.

Après plusieurs années d'expérience, je suis toujours autant ravie de constater que les animatrices s'investissent bénévolement pour partager leur passion de la danse avec les plus jeunes dans cette belle association, un grand merci à elles. Je souhaite au nouveau bureau et aux animatrices de belles années et de magnifiques galas auxquels je ne manquerai pas d'assister dans le public cette fois.



Sylvie Donkerque

PIC ET PEINT

Depuis plus de 10 ans, l'association Pic et Peint fait partie des associations de la commune. Les membres se réunissent chaque semaine depuis la rentrée, salle Simone Veil, pour y pratiquer leurs activités.

Retrouvez-les à partir de 14h00 le lundi après-midi pour l'aquarelle et le mardi après-midi pour la broderie et une fois par mois pour le cartonnage.

D'autres manifestations viendront compléter ce calendrier déjà bien rempli. Grande nouvelle en 2022, le salon créatif « Aux fils des Ardennes » fera son grand retour les **9 et 10 avril 2022**.



**COMPOSTEURS COLLECTIFS**

Ardenne Métropole propose, en lien avec la ville, de disposer des « composteurs collectifs » dans la commune pour les habitants ne pouvant ou ne souhaitant pas avoir de composteur dans leur propriété. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître en mairie à mairie@villers-semeuse.fr . Des composteurs collectifs seront déjà installés au sein des immeubles collectifs d'Espace Habitat et Habitat 08.

Du **5 au 31 octobre** 2021

Venez chercher gratuitement du compost*
dans les déchèteries participantes

*dans la limite des stocks disponibles

**OPÉRATION
RETOUR DU COMPOST
EN DÉCHÈTERIE !**

 **VALODEA**
Syndicat Mixte de Traitement
des Déchets Ardennais

Modalités et liste des déchèteries participantes
disponibles auprès de votre collectivité ou sur valodea.fr





RESTEZ CONNECTÉ AVEC LA VILLE DE VILLERS-SEMEUSE

-  **Ville de Villers-Semeuse**
-  **@villerssemeuse**
-  **@villerssemeuse**
-  **Ville de Villers-Semeuse**
-  **@villerssemeuse**
-  **www.villers-semeuse.fr**
-  **Villers Semeuse** sur *Android et iOS*
-  **mairie@villers-semeuse.fr**
-  **alerte SMS**

#ENGAGEPOURMAVILLE

